

Installation de manchons en grillage :

Chaque tronc d'arbre est entouré de fil de fer galvanisé sur une hauteur de 80cm à 1m20. Cette méthode peu coûteuse et pérenne dépend du nombre d'arbres.



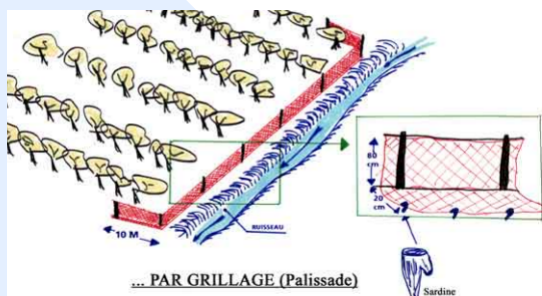
Mise en place d'une clôture électrique :

Sur les grandes parcelles, une clôture électrique 2 ou 3 fils peut être installée. Cette méthode est rapide à mettre en place mais demande un entretien régulier (pluie, gel, crue).



Mise en place d'une clôture grillagée :

Un grillage à poule galvanisé est installé le long de la rivière sur 1m20 de hauteur. Un rabat horizontal de 20cm est fixé au sol. Cette méthode est plus coûteuse et demande du temps pour la mise en place et la vérification.



Source images et schéma : Association Castor et Homme

PARLONS EN



Voici les coordonnées des différentes structures pouvant vous apporter des informations complémentaires :



Le Syndicat d'Aménagement
Gartempe et Creuse
05 49 84 13 53



La Communauté de Communes
Vienne et Gartempe
05 49 91 07 53



L'Office Français pour la
Biodiversité
05 56 13 28 10



Vienne Nature
05 49 88 99 04



Le Castor

Comment cohabiter avec lui ?



Récolter vos informations
Vous conseiller
Trouver des solutions



Le Castor est une espèce protégée qui était proche de l'extinction mais qui recolonise progressivement la Gartempe et la Creuse.

Son régime alimentaire peut impacter les plantations en bordure de cours d'eau mais des solutions existent pour limiter les dégâts et permettre une cohabitation.



PRESENTATION

Le castor est un rongeur aquatique. Il a été sauvé de la disparition grâce à une réintroduction sur la Loire dans les années 1970. Il est dorénavant protégé sur tout le territoire national. Depuis, le castor a recolonisé la vallée de la Creuse, de la Gartempe et certains de leurs affluents.

Il vit en groupe familial. Il établit son terrier dans les berges et se nourrit de la végétation qu'il trouve en bord de rivière. Il affectionne particulièrement les espèces de bois tendre telles que les saules, les cornouillers, les noisetiers, les peupliers...

Lorsque le niveau d'eau varie, il peut être amené à construire des barrages afin de maintenir un niveau d'eau constant dans son espace de vie.

MESSENTENTE

Sa présence dans une rivière ou un plan d'eau permet d'entretenir les espaces et est un facteur de diversification pour les milieux et les espèces.

Malgré cet intérêt écologique, compte tenu des nombreux usages humains, la présence des castors induit certaines difficultés dans la cohabitation.

L'abattage ou l'écorçage des arbres, la colonisation de plans d'eau de loisirs, la fragilisation des berges par les terriers, la consommation occasionnelle de céréales, l'inondation de parcelles par les barrages, ... sont autant d'impacts liés à la présence du castor et qui peuvent avoir des conséquences financières plus ou moins lourdes pour les propriétaires ou pour les collectivités gestionnaires de milieux aquatiques.



SOLUTIONS

PREVENIR LES DEGATS

Le castor s'attaque aux plantations si la végétation rivulaire naturelle n'est pas assez fournie pour subvenir à ses besoins.

Conserver la végétation naturelle :

Laisser une bande de végétation naturelle sur les 10 à 20 premiers mètres de berge que le castor utilisera pour se nourrir.

Eviter les peupliers en pied de berge :

Eloigner les peupliers du pied de berge. Cette espèce, très appréciée du Castor, ne protège pas la berge de l'érosion contrairement aux espèces locales.

PROTEGER SES PLANTATIONS

Si la végétation rivulaire n'est pas suffisante, il est possible de protéger les plants mais la solution n'est pas durable.

Utiliser des répulsifs :

Le tronc est recouvert d'un enduit répulsif pour gibiers acheté dans le commerce ou fait maison (chaud vive ou éteinte et huile de lin) sur une hauteur de 80cm à 1m20. Cette méthode est peu coûteuse mais ne dure pas dans le temps.



Source : centre suisse de cartographie de la faune